



La lecture de ce flash Info bimestriel « Beure MaG' » vous permettra de parcourir un panorama des actions en cours au sein de notre commune. A travers ces deux pages que vous allez feuilleter, vous retrouverez des informations qui couvriront une période de deux mois. Vous pourrez mettre à jour votre agenda avec un petit aperçu de quelques réunions ou manifestations programmées.

Le vendredi 28 mars 2014 a eu lieu l'installation du nouveau conseil municipal et nous en profitons pour vous le présenter. Philippe CHANEY est réélu maire.

Les adjoints au maire

PIDANCET Michel, 1^{er} adjoint
JARROT Chantal, 2^{ème} adjointe
FANDELET Agnès, 3^{ème} adjointe
ARENA Fabrice, 4^{ème} adjoint

Les conseillers

DONAT Valérie
PROST Frédéric
GAMBADE Sylviane
CLERVAUX Cédric
KHOURI Stéphanie
PELLETIER Gaëlle
BAILLY Lily
LEBORGNE Henri

A noter, les démissions de
PETRAULT Patrick et
SIMON Ludovic



Les belles surprises d'Internet !!

Notre liste présentée par Philippe CHANEY est une liste **sans étiquette** or l'attribution de « nuances politiques » aux listes souhaitant se présenter sans étiquette a été attribué de **façon arbitraire...** Un courrier a été fait en ce sens à M. le préfet.

Petits rappels :

► Compte-tenu des jours fériés (1^{er} mai ; 8 mai ; 29 mai) les collectes des déchets ménagers prévues dans les semaines seront décalées d'un jour à partir du jour férié (à savoir le samedi). Le service reprendra normalement la semaine suivante.

► N'oubliez pas la **déclaration des revenus**. Pour les déclarer pensez Internet !

Un délai supplémentaire (3 juin minuit dans le Doubs). www.impots.gouv.fr

► **Premières limitations d'usage de l'eau dans le Doubs** : Les activités suivantes sont donc interdites :

- l'utilisation de l'eau hors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules, sauf obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,...) et pour les organismes liés à la sécurité ;
- le remplissage des piscines privées existantes, sauf lors de la première mise en eau de piscines et bassins en construction ;
- L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs de toute nature de 8 h à 20 heures (les jardins potagers ne sont pas concernés)

Le non-respect de ces interdictions peut être puni d'une contravention.



FOCUS



Rythmes scolaires... Où en sommes-nous ?



Une consultation sur la 1/2 journée d'école supplémentaire a eu lieu à destination de toutes les familles début avril. (34 familles préfèrent le mercredi - 31 le samedi et 5 sont sans opinions. 1 famille n'a pas répondu)



La décision n'est pas encore arrêtée par le conseil municipal. L'avis des professionnels, des enseignants n'apparaît pas dans cette consultation. Pour d'avantages d'informations concernant le décret :

<http://www.legifrance.gouv.fr> puis rechercher le décret « n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ».

Ou bien rendez-vous sur le site du ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid29074/rythmes-scolaires.html>

Benoît Hamon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a annoncé ce 25 avril les ajustements des nouveaux rythmes scolaires prévus par le Gouvernement. Le projet de décret prévoit la possibilité, pour le recteur, **d'autoriser à titre expérimental des adaptations sur l'organisation de la semaine scolaire voire de l'année scolaire.** Cela ouvre la possibilité de :

- regrouper les activités périscolaires sur une seule après-midi dans le cadre d'un projet pédagogique de qualité
- alléger la semaine en réduisant le nombre d'heures d'école par semaine et en étalant ces heures sur les vacances.

Il reste à présent à valider le PEDT (**Projet éducatif territorial**) Le PEDT est élaboré à l'initiative de la collectivité locale et associe à cette dernière l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées (éducation nationale, sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative, culture, famille, ville...), associations, institutions culturelles et sportives, etc... Les réflexions sont à ce jour menées conjointement avec les associations de la commune et les Francas.

Le Trail des Forts de Besançon 2014, 11^{ème} édition

Il aura lieu le dimanche 11 mai 2014 et comme à son habitude passera par notre commune !

Toutes les informations sur <http://www.traildesforts.com/>

Passage à 9h44 à la mal-tournée...

TRAIL
DES FORTS
DE BESANÇON

Agenda

▶ **Judi 08 Mai** : 69^{ème} anniversaire de la victoire de 1945.

10h30 : Office religieux ; 11h30 : Cortège devant l'église et cérémonie au monument aux morts, place J. Grappin

▶ **Dimanche 25 mai** : **Election européenne**

▶ **Judi 29 mai** : **Pétanque** 9h au stade (championnats clubs)

▶ **Samedi 31 mai** : **Concert de la lyre Viticole** à 20h00 salle polyvalente.

▶ **Dimanche 8 juin** : **Montée des chèvres** au bois de peu

▶ **Dimanche 15 juin** : Vide grenier organisé par le Musée Lucien ROY

▶ **Mercredi 18 juin** : Appel du 18 juin, Monument place J. Grappin - 17h00

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi et mardi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 16H45
• Mercredi et vendredi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 15H30
• Jeudi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 17H45
Tél : 03.81.52.61.30
Courriel : beure.mairie@wanadoo.fr

Nous vous rappelons que le **brûlage en plein air** des déchets et des débris de toute nature est rigoureusement **interdit** sur tout le territoire de la commune ! L'utilisation des tondeuses à gazon, tailles haies, tronçonneuses ... est autorisée **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30; **les samedis** de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h; **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h00.

